



## **Le « collège unique » : réalisations, difficultés, propositions**

### **Résumé :**

Aujourd'hui, il existe un débat fort sur le « collège unique », qui tend principalement à sa remise en cause. Doit-on le supprimer en réintroduisant des filières d'orientation avant la classe de 4<sup>e</sup> ? Doit-on au contraire le réaliser pleinement en supprimant toutes les différenciations qui existent encore aujourd'hui malgré l'unification du système éducatif ? Au-delà de ces questions souvent posées, ce débat révèle les enjeux forts de notre collège actuel. Cette synthèse vise à exposer ces principaux enjeux, et les positionnements différenciés qui existent sur cette question.

### **Sommaire :**

#### **1 LE « COLLÈGE UNIQUE », RÉALITÉ OU FAUX-DÉBAT ? 3**

- 1.1 LE PASSAGE DE DEUX SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT SOCIALEMENT DIFFÉRENCIÉ À UN SYSTÈME ÉDUCATIF UNIQUE POUR TOUS LES ENFANTS ..... 3
  - 1.1.1. *Le primaire pour les enfants du peuple, et le secondaire pour les familles aisées..... 3*
  - 1.1.2. *L'unification des deux ordres d'enseignement pour permettre l'accès de tous à la même offre scolaire..... 4*
- 1.2 LE DOUBLE OBJECTIF DU « COLLÈGE UNIQUE » : ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS ET SÉLECTIONNER LES MEILLEURS..... 5
- 1.3 LE SENS PROFOND DU DÉBAT SUR LE « COLLÈGE UNIQUE » ..... 6

#### **2 LES DIFFICULTÉS ACTUELLES DU COLLÈGE ..... 7**

- 2.1 LES BÉNÉFICES ET LES LIMITES DE LA DÉMOCRATISATION ..... 7
- 2.2 MALGRÉ L'UNIFICATION DU SECONDAIRE, LE « COLLÈGE UNIQUE » N'EXISTE PAS ..... 9
- 2.3 LES ÉPREUVES DU MÉTIER D'ENSEIGNANT..... 10

#### **3 DES POSTURES DIFFÉRENCIÉES POUR L'AVENIR DU COLLÈGE 13**

- 3.1 LA POSTURE RÉPUBLICAINE..... 13
- 3.2 LE MARCHÉ SCOLAIRE LIBRE..... 14
- 3.3 LE STATU QUO, À CONDITION DE RENFORCER LES MOYENS ..... 15
- 3.4 LA CONSTRUCTION D'UN COLLÈGE VRAIMENT DÉMOCRATIQUE... 16

## Introduction

---

Aujourd'hui, le « collège unique » est fortement mis en cause. Selon les uns, il est nécessaire de le supprimer. Selon les autres, il faut au contraire l'approfondir puisqu'il n'est pas encore « unique ». En tout cas, les critiques sont vives et contrastées à l'encontre du collège tel qu'il existe aujourd'hui : la baisse du niveau scolaire, la difficulté à réduire les inégalités sociales, le fait qu'il rejette chaque année 150 000 à 160 000 jeunes sans qualification, l'impossibilité d'enseigner dans certains quartiers, la difficulté à enseigner avec des classes très hétérogènes, etc. Par rapport à toutes ces invectives, il est important de s'orienter pour prendre position dans un débat aux enjeux politiques au sens large du terme.

Depuis la réforme Haby de 1975, le collège est dit « unique ». Ces dernières années, le terme « collège unique » est très utilisé, la plupart du temps pour mettre en cause le collège tel qu'il existe aujourd'hui.

Il est donc nécessaire, dans un premier temps, de définir les termes « collège unique » et de clarifier les enjeux qui traversent ce débat sur le collège. Plus que le débat sur le fait que le collège doit être unique ou non, on verra que la question centrale est davantage la conciliation difficile du double objectif fondateur du « collège unique » : un objectif démocratique de justice sociale et un objectif de formation de l'élite.

Sur ces deux axes, le bilan du collège est contrasté, et nous verrons notamment comment l'épreuve des faits rend difficiles les positions souvent très théoriques sur ces questions.

Enfin, nous tenterons de sérier les différentes postures possibles sur l'évolution du collège aujourd'hui. Car si tous s'accordent à dire qu'il est urgent de changer le collège, les objectifs visés et les moyens d'y parvenir divergent assez fortement.

## 1 Le « collège unique », réalité ou faux-débat ?

---

Avant de faire le bilan des forces et des difficultés du collège et de faire apparaître les postures différenciées qui séparent les uns et les autres sur l'évolution souhaitable du collège, il importe de s'interroger sur le sens des mots. Qu'est-ce que le « collège unique » ? Est-il une réalité aujourd'hui, ou cette expression relève-t-elle d'une construction médiatique ? Le débat porte-t-il donc sur le « collège unique » ou pose-t-il d'autres questions plus profondes ?

### 1.1 Le passage de deux systèmes d'enseignement socialement différenciés à un système éducatif unique pour tous les enfants

#### 1.1.1. *Le primaire pour les enfants du peuple, et le secondaire pour les familles aisées*

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le primaire et le secondaire ne désignent pas des étapes successives de la scolarité comme c'est le cas aujourd'hui, mais deux ordres d'enseignement distincts et d'établissements scolaires parallèles.

L'ordre primaire est composé des écoles élémentaires qui préparent au certificat d'études. A l'école élémentaire succèdent soit les cours complémentaires d'une durée de trois ans, soit l'enseignement primaire supérieur d'une durée de quatre ans au sein des écoles primaires supérieures. Les centres d'apprentissage, à vocation plus technique, peuvent aussi accueillir les enfants durant trois ans. Ces années supplémentaires sont réservées aux familles qui souhaitent que l'école poursuive l'instruction de leurs enfants. En effet, à partir de l'âge de 13 ans, ou de l'obtention du certificat d'études ouvert aux enfants dès 11 ans, l'instruction n'est plus obligatoire.

L'ordre secondaire est composé des lycées. Ceux-ci comprennent leurs propres « petites classes » élémentaires puis proposent un premier et un second cycle allant de la classe de sixième à la terminale.

L'ordre primaire est réservé aux enfants d'origine sociale modeste. L'ordre secondaire est en effet payant jusqu'au milieu des années 1920. De plus, il vise des familles qui souhaitent des études longues pour leurs enfants. Les enseignants des petites classes ne sont pas des instituteurs, mais des professeurs de lycées jusqu'en 1925. Le latin y est enseigné très tôt car il constitue une discipline indispensable pour accéder à l'université. Pour autant, il existe des passerelles entre l'ordre primaire et l'ordre secondaire qui permettent aux enfants du peuple qui réussissent leur scolarité primaire de poursuivre leur instruction au sein des lycées. Les instituteurs de la République jouent un rôle clé de repérage de ces

enfants et de conviction auprès de leurs parents pour leur permettre d'accéder à l'enseignement secondaire. Cela ne concerne néanmoins qu'une partie limitée des enfants d'origine modeste, les autres s'orientant rapidement vers la vie active.

### **1.1.2. L'unification des deux ordres d'enseignement pour permettre l'accès de tous à la même offre scolaire**

Ferdinand Buisson et les Compagnons de l'Université nouvelle, puis Edouard Herriot, sont les premiers à dénoncer un système qui sépare, dès l'origine, les enfants. « *Nous voulons un enseignement démocratique. Tous les enfants de France ont le droit d'acquérir la plus large instruction que puisse dispenser la patrie et la patrie a le droit d'exploiter toutes les richesses spirituelles qu'elle possède.* » La gratuité de l'ordre secondaire, obtenue entre 1926 et 1930, est l'un des aboutissements de ces revendications.

Cette unification est paradoxalement initiée par Carcopino, Ministre de l'éducation du gouvernement de Vichy, qui intègre les écoles primaires supérieures dans l'ordre du secondaire pour réduire l'opposition politique des instituteurs. Ce faisant, il ouvre la possibilité d'études longues aux enfants méritants issus de milieux populaires.

Puis, pour répondre aux besoins suscités par la croissance qui exige une main d'œuvre qualifiée plus nombreuse, le gouvernement gaulliste poursuit la modernisation du système éducatif.

Le ministre de l'éducation, Berthoin, prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. De plus, les centres d'apprentissage deviennent des collèges d'enseignement technique et les cours complémentaires de l'enseignement primaire, des collèges d'enseignement général. Parallèlement, les « petits lycées » continuent d'exister. Un cycle commun (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) à ces trois types d'établissements est mis en place pour orienter les élèves vers l'enseignement qui leur convient le mieux selon leur mérite, et non selon leur position sociale. Pour autant, cette réforme ne permet pas une ventilation effective des élèves puisqu'ils ont une tendance forte à rester dans l'établissement où ils ont débuté l'enseignement secondaire.

Ce constat guide la réforme Capelle-Fouchet qui reporte les orientations à la fin de la classe de 3<sup>e</sup>. De plus, les collèges d'enseignement secondaire sont mis en place et toute nouvelle création d'établissement doit prendre cette forme. Ces collèges comprennent trois filières : l'enseignement général long qui dirige vers le lycée, l'enseignement général court complété d'une classe complémentaire ou conduisant à l'enseignement professionnel en deux ans, un cycle de transition (6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>) suivi d'un cycle pratique.

La réforme Haby de 1975 achève l'unification du système éducatif. Elle instaure le collège unique en supprimant la distinction entre collège d'enseignement secondaire et collège d'enseignement général. Elle unifie

les structures pédagogiques en mettant fin à l'organisation de la scolarité en filières, les sections devenant indifférenciées. Les classes sont désormais hétérogènes. Le Brevet des collèges atteste de la formation acquise<sup>1</sup>.

Le « collège unique », c'est-à-dire le collège qui accueille tous les enfants, est ainsi né. Il est parachevé au début des années 1980 par l'abandon de l'orientation précoce de certains enfants vers des filières spécifiques dès la fin de la 5<sup>e</sup> et la scolarisation de la quasi-totalité des enfants jusqu'en 3<sup>e</sup>, ainsi que par l'objectif ambitieux d'amener 80% d'une classe d'âge au baccalauréat.

## 1.2 Le double objectif du « collège unique » : accueillir tous les enfants et sélectionner les meilleurs

Ainsi, avant la mise en œuvre du « collège unique », c'est la société qui distinguait les enfants puisqu'ils n'avaient pas accès aux mêmes écoles selon leur rang. Depuis l'unification du système éducatif, cette tâche pèse désormais sur l'école qui doit à la fois accueillir tous les enfants, leur offrir des perspectives égales selon un principe démocratique, et permettre aux meilleurs d'atteindre le plus haut niveau et les plus hautes places sociales.

Cette mission de sélection des élites par l'école est accentuée par le fait que le collège s'est construit sur le modèle du lycée élitiste plutôt que sur l'école élémentaire qui était auparavant l'école du peuple. En effet, les enseignants de collège ont un profil plus proche de celui des professeurs de lycée. L'organisation pédagogique en disciplines, enseignées chacune par un professeur, est de mise, comme au lycée. Le collège est donc conçu comme la poursuite de la scolarité obligatoire mais aussi comme l'antichambre du lycée auquel il prépare pour partie.

Dès son origine, le « collège unique » a donc un double objectif : l'accès de tous au même enseignement et la sélection des meilleurs.

*« Le collège participe pleinement de la scolarité obligatoire et, comme tel, il doit accueillir tous les élèves de la même manière et les conduire vers le même port. On comprendrait mal que l'école obligatoire relègue trop d'élèves. Mais d'un autre côté, le collège a été conçu comme la première étape des études secondaires et il doit préparer les collégiens au lycée, et notamment au lycée d'enseignement général si l'on en juge par la conception des programmes, le type de recrutement et de formation ainsi que le style pédagogique partagés par les enseignants du collège et du lycée. Prolongement de l'école élémentaire et antichambre du lycée, le*

---

<sup>1</sup> Pour approfondir, voir le dossier produit par la Documentation française sur le collège unique, accessible à cette adresse :

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/college-unique/index.shtml>

*collège doit, à la fois, promouvoir les meilleurs en maintenant un niveau d'exigence élevé, sans exclure les moins bons élèves. »<sup>2</sup>*

### **1.3 Le sens profond du débat sur le « collège unique »**

L'expression « collège unique » désigne donc un collège qui est ouvert à tous les enfants de 11 à 16 ans, sans distinction d'origine sociale, qui accèdent à la même offre scolaire. Cet objectif n'est plus contesté, ou de manière très marginale. On ne saurait en effet acter aujourd'hui un retour à deux offres scolaires socialement différenciées.

Que signifie donc le débat sur le « collège unique » ? Quelles questions profondes révèle-t-il ?

Il révèle essentiellement l'existence de tensions fortes entre les objectifs idéaux fixés pour ce collège, et la réalité des faits qui les met à l'épreuve.

Le collège permet-il de réduire le poids de l'origine sociale des enfants dans leur réussite scolaire, et de réaliser ainsi son objectif de justice sociale, ou renforce-t-il au contraire ces inégalités ? Comment peut-il s'adapter à des populations qui auparavant n'accédaient pas à l'enseignement secondaire, alors qu'il s'est principalement construit sur le modèle du lycée autrefois réservé à l'élite ?

Comment, concrètement, accueillir tous les enfants au sein du collège tout en permettant aux meilleurs d'acquérir leur plus haut niveau ? Comment éviter que les familles favorisées fuient les collèges populaires par crainte de la baisse du niveau scolaire ou de la qualité de vie dans ces établissements ?

Ce sont ces questions fondamentales qui traversent concrètement le collège tel qu'il existe aujourd'hui, plus qu'un débat médiatique sur le « collège unique ». Sans examiner le collège sous l'angle de ces questions et de sa réalité quotidienne, on risque fort de passer à côté de ses principaux enjeux.

---

<sup>2</sup> François Dubet, Marie Duru-Bellat, *L'hypocrisie scolaire, pour un collège enfin démocratique*, L'épreuve des faits, Seuil, 2000.

Qu'en est-il de la réalité du collège aujourd'hui au regard de ces questions fondamentales ? Quelles sont ses réussites et ses limites ? Quelles sont aussi ses contradictions ? Comment est-il vécu par les acteurs du collège, et notamment par les enseignants ?

### 2.1 Les bénéfices et les limites de la démocratisation

#### ➤ ***La hausse du niveau moyen de formation et une qualité accrue d'insertion professionnelle***

Eric Maurin montre, dans son dernier ouvrage sur l'école, comment l'unification des structures d'enseignement et leur ouverture à l'ensemble des enfants produit d'une part une forte hausse du niveau de formation, et d'autre part une meilleure insertion professionnelle. La thèse qu'il soutient est que le collège unique participe fortement à réduire les écarts de destinée sociale entre les enfants d'origine modeste et les autres.

*« Les réformes de la période 1959-1975 ont, en pratique, surtout permis l'organisation d'une transition plus soutenue pour les élèves des milieux populaires de l'enseignement primaire vers l'enseignement technique. Dans l'après-guerre, une majorité d'enfants quittaient l'école sans aucune qualification dès 13 ou 14 ans, particulièrement les enfants d'ouvrier et de paysan. Vingt ans plus tard, ce n'est plus le cas. (...) en deux décennies à peine, la proportion de « sans diplôme » passe de 43% pour les générations nées immédiatement après la guerre, à moins de 30% pour les génération nées au milieu des années 1960. Le nombre de personnes sans diplôme par génération diminue ainsi d'environ un tiers en vingt ans. Sur la même période, la proportion de personnes qui disposent d'une qualification technique (CAP ou BEP) augmente de 8 points. La proportion de celles qui disposent d'un diplôme universitaire technique (niveau bac +2) s'accroît également (+4 points) (...). En d'autres termes, les réformes menées dans les années 1960 et 1970 ont, pour l'essentiel, contribué à augmenter la part de la population disposant de formations techniques au détriment de la population totalement dépourvue de qualification. »<sup>3</sup>*

En retraçant l'évolution des écarts de salaires entre les hommes diplômés des grandes écoles et ceux qui ne le sont pas, Eric Maurin montre aussi que cet « écart s'est érodé très sensiblement au fil des générations. (...) le supplément de formation technique, dont ont bénéficié les 90% de la population qui n'ont connu ni les grandes écoles ni les derniers cycles universitaires, s'est traduit par un rattrapage salarial d'environ +7% en moyenne en dix-huit ans. (...) en renonçant à une année de salaire pour

---

<sup>3</sup> Eric Maurin, *La nouvelle question scolaire, les bénéfices de la démocratisation*, Seuil, 2007, p110-111.

*poursuivre ses études, on augmente de 10 à 16% son salaire annuel futur, tout au long de sa vie active. »<sup>4</sup>*

L'expansion scolaire de la fin des années 1980, avec la quasi-suppression de l'orientation précoce vers l'apprentissage en fin de 5<sup>e</sup>, produit aussi une élévation du niveau moyen de formation. « *A l'issue de cette période, la quasi-totalité des élèves d'une génération (95%) atteint au moins la troisième, contre moins de 70% au début de la décennie.* ». Ceci s'accompagne évidemment d'une élévation du temps moyen de scolarisation et d'une probabilité plus élevée d'obtenir un diplôme. Là encore, ceci produit des effets sur la qualité de l'insertion professionnelle et les bénéfices salariaux.

➤ ***Pour autant, le collège ne parvient pas à compenser les inégalités sociales***

Dès les années 1960-1970, la sociologie critique met en évidence le fait que la réussite scolaire dépend très fortement du milieu familial dont sont issus les élèves<sup>5</sup>. Depuis, de nombreux autres travaux confirment ces résultats. Les enfants issus de parents cadres accèdent beaucoup plus souvent en seconde générale, redoublent moins. Les enfants d'ouvriers sont plus souvent orientés vers les filières techniques et redoublent davantage, etc.

Non seulement, le collège peine à « *réduire les inégalités sociales déjà fortes parmi les élèves qu'il accueille en sixième, pire, il ne parvient pas à empêcher qu'elles se creusent* ». C'est ce que montre notamment François Dubet. « *Parmi les élèves entrant en sixième avec un niveau les situant dans le quart le plus faible, la petite portion qui parviendra à redresser la barre en entrant finalement dans une seconde générale ou technologique (environ 20% des effectifs) appartient beaucoup plus souvent à des familles favorisées. A l'inverse, les élèves faibles au départ appartenant aux milieux les plus démunis quitteront le collège sans qualification parce qu'ils n'ont trouvé qu'un soutien limité de leur entourage, pour suivre leur travail scolaire quotidien ou les orienter vers des structures d'aide. Au total, les enfants de milieu favorisé profitent davantage de leur scolarité au collège, ils y progressent plus sensiblement : les inégalités qui se forment entre enfants de cadres et enfants d'ouvriers durant les années collège sont aussi importantes que celles qui se sont accumulées pendant toute la scolarité antérieure.* »<sup>6</sup>

➤ ***L'incapacité persistante à proposer une réponse aux élèves en grande difficulté scolaire***

Enfin, le collège ne parvient pas à proposer une réponse satisfaisante aux élèves en grande difficulté scolaire.

---

<sup>4</sup> *Ibid.*, p114-115.

<sup>5</sup> Pour plus de détails sur ce point, se référer à la synthèse Millénaire 3 : *Les fondements du système éducatif*, téléchargeable à l'adresse : [http://www.millenaire3.com/uploads/tx\\_ressm3/systeme\\_educatif.pdf](http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/systeme_educatif.pdf)

<sup>6</sup> François Dubet, Marie Duru-Bellat, *Opus cit.*, p105.

Lors de la consultation lancée en 1999 par Ségolène Royal<sup>7</sup>, le problème des élèves faibles est apparu comme le principal obstacle pour les professeurs. « *Dans tous les établissements, qu'ils bénéficient ou non d'un recrutement social favorisé, qu'ils accueillent ou non un public de bon niveau scolaire, la présence d'élèves trop faibles est signalée comme une difficulté majeure. (...) D'après les enseignants, ces collégiens ne savent pas lire convenablement, ils ne connaissent pas les rudiments du calcul, ils ne sont pas véritablement socialisés aux conduites et au travail scolaires, ils ne maîtrisent pas les notions élémentaires. Ils sont hors jeu dès le début de la scolarité.* »<sup>8</sup>

Ces perceptions sont en partie confirmées par les faits puisque, selon les résultats des évaluations menées à la fin du CM2, un élève sur cinq ne maîtrise pas parfaitement la lecture et ne possède pas les bases mathématiques.

Rappelons enfin que 150 000 à 160 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme. Certes, cette part s'est considérablement réduite, mais elle stagne depuis une dizaine d'années. Ce sont ainsi près d'un jeune sur cinq qui sortent du système scolaire sans qualification, sans que le collège parvienne à enrayer ce phénomène.

Ainsi, selon Eric Maurin, l'Etat a intérêt à la mise en œuvre du collège unique dans la mesure où celui-ci permet l'élévation du niveau moyen de formation, le développement d'une main d'œuvre plus qualifiée, qui connaît une trajectoire professionnelle et salariale plus favorable que si elle n'avait pas bénéficié de l'enseignement secondaire. Pour autant, François Dubet montre que le collège ne permet pas de réaliser pleinement l'objectif ambitieux de compenser les inégalités sociales entre les enfants en les plaçant dans des conditions égales de réussite puisque les enfants modestes y réussissent moins que les autres.

### **2.1.2. Malgré l'unification du secondaire, le « collège unique » n'existe pas**

Dans les faits, la tension entre l'exigence de formation des meilleurs élèves et l'accès de tous au même enseignement, se traduit par un phénomène croissant de ségrégation scolaire. L'ouverture du collège à tous les enfants a déplacé la fonction de sélection de la société au système scolaire. Depuis l'unification des structures d'enseignement, c'est l'école qui est en charge de la sélection des enfants. La réussite scolaire prend donc un poids très important pour les familles, et ceci d'autant plus que le contexte relatif à l'emploi devient de plus en plus difficile.

A ces raisons s'ajoute bien sûr le phénomène de ségrégation spatiale qui traverse aujourd'hui les espaces urbains où recrutent les établissements

---

<sup>7</sup> L'organisation de cette consultation a été confiée à un comité de pilotage présidé par F.Dubet, avec A.Bergounioux, M.Duru-Bellat et R-F. Gauthier. A cette occasion, une centaine de débats ont été organisés dans les collèges, et tous les établissements ont par ailleurs été invités à répondre à un questionnaire (5000 contributions).

<sup>8</sup> François Dubet, Marie Duru-Bellat, *Opus cit.*, p.21.

scolaires, qui accueillent des quartiers fortement paupérisés et des quartiers qui se gentrifient.

Se développe ainsi une tendance forte pour les familles les plus informées sur les stratégies d'évitement scolaire à rechercher les établissements qui proposent un cadre de travail serein et une réussite scolaire accrue. Cela est observé au sein des quartiers en difficulté dont une certaine partie de la population tente de s'échapper, mais aussi de manière plus générale pour des familles qui tentent de rechercher la meilleure filière pour leur enfant au sein d'établissements pourtant moins en difficulté. Il en est ainsi par exemple pour le choix de l'allemand comme première langue vivante, ou des classes européennes, des classes musicales, qui regroupent en grande partie des enfants issus d'un même milieu.

Ces stratégies pour le moins compréhensibles posent néanmoins problème relativement à l'idéal démocratique porté par l'école qui vise à accueillir ensemble tous les enfants. Cela menace directement l'apprentissage du vivre ensemble pour les collégiens, et ainsi les futurs adultes.

Face à cela, chaque établissement scolaire se situe face à un dilemme auquel il est contraint de répondre seul. Soit il accepte la création de filières d'excellence afin de conserver parmi son public des enfants plus adaptés aux exigences scolaires et plus en situation de réussite, quitte à renforcer l'exclusion des autres. Soit il renonce au principe démocratique d'égalité au risque de n'avoir qu'un public en difficulté. Ces décisions capitales sont aujourd'hui laissées au chef d'établissement, tant ces questions ne font pas l'objet d'un réel débat public.

## 2.2 Les épreuves du métier d'enseignant

De la même manière, les enseignants sont aux prises avec ces contradictions qu'ils doivent gérer au quotidien dans leurs classes, avec leurs élèves. Bien entendu, ces difficultés sont accrues dans les collèges situés dans les zones d'éducation prioritaire.

### > *L'hétérogénéité des classes*

Quand les classes sont hétérogènes – il en demeure encore malgré la ségrégation scolaire croissante – comment parvenir à aider les élèves en difficulté tout en permettant aux autres de progresser à leur rythme ?  
« *Les élèves ne sont pas pareils : certains s'ennuient en cours, tandis que d'autres sont écrasés et de plus en plus perdus. On est donc amené à suivre un rythme moyen qui ne peut convenir à tous. Les élèves en difficulté le restent, ceux qui pourraient progresser plus vite et plus loin*

ne le peuvent pas non plus. »<sup>9</sup> Cela n'est pas satisfaisant pour la grande majorité des enseignants qui portent souvent comme idéal de leur action cette double exigence.

### ➤ **La motivation des élèves**

*« A la faiblesse d'une partie des élèves, il faut ajouter le déclin de leurs motivations. (...) C'est un thème abondamment évoqué dans la plupart des débats et des questionnaires recueillis lors de la consultation (des personnels de l'enseignement menée en 1999). (...) Non seulement les élèves en échec oscillent entre la violence et l'apathie parce que l'école les enfonce dans une image négative d'eux-mêmes, mais les autres, ceux qui travaillent bien, ne semblent guère plus intéressés par leurs études : ils ne travaillent que pour la note. »<sup>10</sup> Si cela peut s'expliquer par l'entrée dans l'âge adolescent de la remise en cause, cela s'explique aussi par le fait qu'une partie des élèves, issus des catégories les moins favorisées de la population, ne perçoit pas comme une évidence le sens de l'école, du travail scolaire qu'il implique, etc. Ils ne jouent pas spontanément le sens de l'école qu'il s'agit alors de leur révéler pour les y entraîner. « Qu'elle soit considérée comme souhaitable ou comme dangereuse, la montée des préoccupations pédagogiques relève moins d'un projet concerté des pédagogues que d'une tentative d'adaptation à ces mutations. »<sup>11</sup>*

Cela engendre aussi, de manière générale, des problèmes de discipline et de comportement accrus qui rendent souvent difficile la mission d'enseignement.

### ➤ **Comment transmettre ?**

*« Les enquêtes montrent que l'écrasante majorité des professeurs ont choisi leur métier en raison de leur goût et de leur passion pour une discipline. (...) les professeurs s'identifient d'abord à leur discipline et à un rôle de transmission des connaissances, ensuite à leur rôle pédagogique ; c'est d'ailleurs ce qui les distingue des maîtres du primaire. Le mode de sélection et de formation des professeurs confirme cette figure de la vocation en raison de la longueur des études universitaires, de la difficulté académique des concours et du faible poids des épreuves pratiques (...). Dès lors, la prise en charge d'une classe exige une véritable conversion car, à moins d'être face à des élèves particulièrement motivés et souvent culturellement privilégiés, tout nouvel enseignant mesure la distance qui existe entre sa vocation intellectuelle et les dispositions des élèves, entre ses connaissances, et ce qu'exige leur transmission aux élèves qu'ils sont. (...) Dans la plupart des cas, cette épreuve est franchie au fil des années et l'image du métier se transforme en conciliant sans heurt le goût pour la discipline et l'intérêt pour la pédagogie, c'est-à-dire pour les conditions de transmission de cette discipline. Mais avec des publics hétérogènes et souvent peu*

<sup>9</sup> Ces propos sont issus de la consultation lancée par Ségolène Royal en 1999, et cités dans l'ouvrage précédemment cité de François Dubet et Marie Duru-Bellat.

<sup>10</sup> François Dubet, Marie Duru-Bellat, *Opus cit.*, p.24.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p.26.

*motivés, cette épreuve est extrêmement difficile car le professeur ne peut plus se contenter de faire la classe comme on la lui a faite, face à des élèves ressemblant à l'élève qu'il fut ou qu'il croit avoir été. Il doit d'abord construire les conditions pédagogiques et relationnelles qui lui permettront d'enseigner. »<sup>12</sup>*

Ainsi, les discours théoriques sur la conciliation de l'idéal démocratique et de la formation de chacun à son meilleur niveau ne résiste pas à l'épreuve de la réalité concrète pleinement vécue par les enseignants. Ils sont au cœur de cette contradiction, et l'on comprend alors qu'ils se positionnent majoritairement contre le « collège unique » dont la mise en œuvre à progressivement fermé toutes les filières d'orientation précoce qui permettaient encore de gérer la situation. Rappelons en effet les résultats du sondage réalisé par la Sofres pour la FSU en 2002 auprès de plus de 3000 professionnels de l'Education nationale. 66% d'entre eux pensent que le « collège unique » actuel n'est pas une bonne chose car il y a des élèves qui perdent leur temps au collège et qui s'épanouiraient davantage dans des filières spécialisées. 54% pensent qu'il faut abandonner le principe du « collège unique » car tous les élèves n'ont pas les capacités de suivre un enseignement général jusqu'à la 3<sup>e</sup>.

Ainsi, le collège peine à concilier dans les faits les objectifs qui l'ont fondé. Si cela était tabou il y a quelques temps encore, les dénonciations en direction du « collège unique » sont aujourd'hui fortement énoncées. Celles-ci révèlent des postures différentes sur ce qu'il advient de faire aujourd'hui du collège pour résoudre ces tensions.

---

<sup>12</sup> *Ibid.*, p27.

Si les propositions qui émergent sont différentes, une chose est sûre, c'est qu'il est aujourd'hui nécessaire de porter ce débat au niveau public. L'avenir du collège ne peut être une question qui ne concerne que l'Éducation nationale. Elle touche à l'avenir des enfants, elle détermine un idéal de société et constitue au sens propre une question politique. Un premier pas sur ce chemin peut déjà consister à distinguer les différents points de vue sur la question.

#### 3.1 La posture républicaine

Face à ces difficultés, les partisans de l'école républicaine avancent le raisonnement et les propositions suivantes.

➤ ***L'échec à l'école n'est pas l'échec de l'école***

Face au constat selon lequel le collège ne réalise pas son objectif de justice sociale, la critique républicaine met en avant le fait que « *l'école n'a nullement le pouvoir de maîtriser tous les facteurs de réussite et d'échec des élèves* », parce que l'école « *n'encadre que partiellement la vie des êtres qu'elle accueille.* »<sup>13</sup> L'échec scolaire ne peut donc pas être imputé principalement à l'école, mais aux inégalités sociales qui perdurent et qui ne placent pas les enfants dans une compétition égale au départ. Pour autant, l'école peut jouer un rôle dans la correction des inégalités sociales en permettant à tous l'accès aux savoirs.

➤ ***Maintenir le niveau plutôt que s'adapter aux nouveaux publics***

Ce n'est pas parce que le collège accueille aujourd'hui tous les élèves qu'il doit revoir à la baisse ses ambitions en termes de transmission de savoirs. Le niveau d'exigence doit au contraire être maintenu pour faire tendre l'ensemble des élèves vers le haut. L'adaptation de l'enseignement, de ses méthodes, de son contenu, à ces « nouveaux élèves » est perçue comme un renoncement aux objectifs nobles de l'école républicaine. Elle est dénoncée aussi comme injuste par rapport aux élèves méritants issus des milieux populaires qui se voient offrir un enseignement au rabais et qui ont ainsi moins de chances qu'avant de pouvoir s'élever aux plus hautes places sociales.

*« La fin du dualisme scolaire est sans doute une bonne chose, si elle consacre l'idée que la culture la plus riche doit désormais être accessible effectivement à tous. Elle constitue en revanche une très mauvaise*

---

<sup>13</sup> Henri Pena Ruiz, *Qu'est-ce que l'école ?*, Gallimard, 2005, p.135.

*chose, si renonçant à faire progresser la justice sociale, on en vient à pratiquer le différencialisme dans les ambitions culturelles de l'école. »<sup>14</sup>*

Le danger de la baisse du niveau est d'ailleurs bien présent pour les partisans de cette posture républicaine. Le niveau moyen des élèves en français est perçu comme une décadence. De nombreux ouvrages mettent en avant la crise de la culture et les difficultés accrues des élèves pour la maîtrise des savoirs fondamentaux.

### ➤ **Réintroduire la sélection et l'orientation précoce**

Si l'on veut pouvoir assurer la transmission de ce bagage de connaissances aux élèves qui veulent bien le recevoir, il est nécessaire d'une part de réintroduire la sélection pour être sûr que celui-ci est bien maîtrisé. Il est nécessaire d'autre part d'introduire de la différenciation scolaire par l'orientation précoce puisque tous les élèves ne maîtrisent pas ces connaissances.

*« Alain Finkielkraut – Rétablir la notion de cycles, cela signifie pour vous, Natacha Polony, faire des vérifications de connaissances à la fin de chaque cycle et de ne laisser accéder au cycle suivant que les élèves qui maîtrisent ces connaissances.*

*N. Polony – C'est l'une des rares idées qui a émergé dans le cours de cette campagne présidentielle, l'idée d'un concours d'entrée en sixième. J'y suis favorable (...) car l'instauration d'un tel concours rappelle simplement que nous avons une responsabilité vis-à-vis des élèves et que faire entrer en sixième un élève qui a de grandes difficultés en lecture, en écriture, en calcul, comme c'est le cas actuellement, est proprement criminel. »<sup>15</sup>*

## **3.2 Le marché scolaire libre**

A l'inverse du modèle républicain qui souhaite soustraire l'école à l'influence de la société, un autre point de vue met en avant le souhait d'un ajustement de l'offre scolaire à la demande. Certes, l'Etat doit garder un rôle central dans la définition des objectifs éducatifs, des programmes, mais des marges de manœuvre peuvent se mettre en place pour répondre aux choix des familles.

Les enfants sont différents, ont des aptitudes différentes, des ambitions différentes, etc. Dans le respect de leur individualité, il s'agit de leur proposer une formation en accord avec ce qu'ils sont, et non un moule unique au sein duquel ils doivent se couler. Chacun s'épanouirait davantage dans la voie qui serait la sienne.

---

<sup>14</sup> Henri Pena Ruiz, *Opus cit.*, p.124.

<sup>15</sup> Alain Finkielkraut (dir.), *La querelle de l'école*, Editions du Panama, 2007, p126.

Ce discours rejoint les pratiques d'une partie des familles favorisées qui tentent de choisir la meilleure filière pour leur enfant, le meilleur établissement scolaire, dans un phénomène de concurrence généralisée pour l'accès aux meilleures positions sociales.

L'idée qui prédomine est donc celle d'une rupture avec une formation commune à tous les enfants.

Paradoxalement, pour des raisons idéologiques opposées, la posture républicaine et la volonté d'un marché scolaire libéralisé, se rejoignent sur l'abandon du collège unique en renonçant au tronc commun pour tous les enfants d'une même génération. Il existe d'autres postures qui tentent de maintenir cet axe.

### 3.3 Le statu quo, à condition de renforcer les moyens

C'est la posture portée majoritairement par les enseignants. Ces derniers soutiennent que le double objectif du collège : fonder un collège pour tous, et permettre l'épanouissement des meilleurs, est tenable, à la condition d'une augmentation conséquente des moyens. *« Les milliers de questionnaires recueillis lors de la consultation sur le collège de l'an 2000 insistent sur ce point ; tous demandent plus d'enseignants, plus de personnels, plus de ressources. (...) A y regarder de près, au-delà des demandes catégorielles, les revendications de moyens forment un véritable programme établi sur la conviction selon laquelle le collège peut accomplir sa tâche grâce à l'augmentation des moyens, et persévérer dans son être à condition d'y mettre le prix. »*<sup>16</sup>

La première revendication concerne l'allègement des effectifs. En effet, le sentiment est celui selon lequel l'enseignant ne peut pas aider un élève en difficulté lorsque le groupe classe est trop important. S'occuper d'un élève dans cette situation revient à abandonner les autres, ce qui n'est pas possible.

Les enseignants souhaitent aussi ne pas réduire le volume des cours. *« Plus de la moitié des professeurs pensent que plus l'exposition des élèves aux enseignements est longue, plus l'enseignement est efficace. »* De fait, *« ils croient aussi aux vertus des redoublements et s'opposent à la fois aux pressions administratives visant à les réduire et au droit des parents de les refuser. »*<sup>17</sup>

Enfin, ils demandent d'être soutenus dans les champs qui ne relèvent pas de leur strict enseignement et sollicitent leur prise en charge par des professionnels tels qu'infirmières, assistantes sociales, éducateurs, psychologues, etc.

---

<sup>16</sup> François Dubet, Marie Duru-Bellat, *Opus cit.*, p75-76.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p.76-77.

### 3.4 La construction d'un collège vraiment démocratique

#### ➤ ***L'affirmation du principe d'un collège pour tous***

La mise en place du collège unique a permis de réunir tous les enfants dans les mêmes établissements, tout en assurant une hausse du niveau moyen de formation, et une destinée sociale plus favorable pour les enfants d'origine modeste. Il faut donc résolument affirmer que c'est un bon principe à maintenir, ce que font d'ailleurs la quasi-totalité de nos voisins européens. Pour autant, il est nécessaire de prendre en compte les difficultés que le collège, tel qu'il existe aujourd'hui, engendrent dans la pratique. On ne saurait le laisser fonctionner ainsi, avec ses contradictions, sans que cela aboutisse à sa remise en cause profonde.

#### ➤ ***Le collège pour parachever une formation commune de tous***

*« Le choix d'une « école moyenne » de quatre ans, greffée sur une formation primaire de cinq ans, soit neuf années de formation commune, ce n'est pas trop face aux exigences actuelles (et futures) de l'environnement économique et social où évolueront les jeunes. Une formation de base solide est nécessaire, non seulement pour s'insérer professionnellement et socialement, mais également pour affronter les évolutions incertaines du monde. Mais, tout aussi important, neuf années ne sont pas de trop pour doter l'ensemble d'une classe d'âge de références communes lui permettant de se sentir chez elle dans la société, de comprendre comment cette dernière s'est construite, d'être capable de penser son évolution. (...) (Cette formation) peut jeter les bases d'une cohésion sociale et d'une capacité à vivre ensemble qui ne sont jamais jouées d'avance. »<sup>18</sup>*

De plus, le collège ne doit pas simplement instruire mais aussi éduquer. Savoir vivre avec les autres, les écouter, être ouvert à la tolérance (etc.) font partie de ce que le collège doit aussi pouvoir transmettre. *« Avec les élèves tels qu'ils sont, l'instruction ne saurait se faire par un coup de baguette magique, par la seule imprégnation culturelle ou la conversion des esprits : les discours sur la pure transmission des savoirs ont quelque chose de dérisoire face à une classe où le professeur doit au préalable créer les conditions permettant de faire un cours. Apprendre à écouter les autres et à vivre en groupe sont les premiers apprentissages de l'enfant à l'école et elle ne peut s'en décharger. A l'évidence, des problèmes « extérieurs » à l'école viennent y rendre encore plus nécessaire cette tâche d'éducation, (...). Le souci de promouvoir la citoyenneté, le respect des autres, l'épanouissement et l'émancipation intellectuelle de chacun n'est pas l'apanage de l'école d'aujourd'hui, et on ne peut réduire cette vocation à quelques leçons de civisme. »<sup>19</sup>*

<sup>18</sup> François Dubet, Marie Duru-Bellat, *Opus cit.*, p166-167.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p170.

En France, l'idée de définir un socle minimum commun que chaque enfant doit maîtriser « *suscite des réticences. Cela est souvent assimilé à « un renoncement, à une culture au rabais. Implicitement, on semble se contenter de la satisfaction intellectuelle, voire morale, d'un programme idéal et ambitieux, renvoyant à l'indignité des élèves le fait que si peu d'entre eux parviennent à le maîtriser (...). Autrement plus exigeante serait la définition d'un noyau dur garanti à tous, sur lequel on ne transigerait pas. (...) Définir un savoir minimum, ce n'est pas prôner une intervention minimale de l'Etat, c'est au contraire l'inviter à prendre au sérieux ses responsabilités envers chaque enfant, le contraindre par une obligation de résultat.* »<sup>20</sup>

### ➤ **La suspension de la sélection**

« *Il faut accepter que la fonction de sélection soit repoussée en aval du collège, afin d'aménager un espace où le seul impératif soit la formation des jeunes. Ils sont au collège pour quatre - cinq ans, et, dans cet « espace de loisir », pour reprendre l'étymologie du mot école, les contraintes de l'âge ainsi que celles du classement et de la sélection doivent être suspendues. De même, l'anticipation des échéances postérieures au collège, en particulier l'ombre quelque peu angoissante de la vie professionnelle, ne doit pas peser sur la formation qui prend une place « ici et maintenant ». Certains pays européens, les pays scandinaves notamment, ont fait ce choix et il n'y a aucune évaluation ni aucune orientation avant la fin de l' « école moyenne ». Le niveau scolaire n'y est pas pour autant plus faible et les pays qui ont joué le plus avant cette carte ont plutôt des élèves faibles moins faibles qu'ailleurs, et une élite tout aussi bonne.* »<sup>21</sup>

### ➤ **Un collège pour tous, mais pas uniforme**

« *On a trop souvent confondu « unique » et « uniforme ». Hétérogénéité et uniformité sont incompatibles, et c'est leur télescopage qui n'est plus supporté à juste titre par les enseignants et les parents* »<sup>22</sup>.

Une fois le principe du collège pour tous et la définition d'une culture commune bien affirmés, il est nécessaire d'introduire des formes de différenciation au sein du collège afin de répondre à la diversité des besoins des élèves, comme les études dirigées, les groupes de soutien dans certaines disciplines à destination des élèves qui en ont besoin, le tutorat, etc. Notons d'ailleurs que ces préconisations faisaient partie des projets contenus dans les réformes en faveur du collège unique, mais n'ont jamais été effectivement mises en place. La diversification pourrait aussi passer par des rythmes différents entre les élèves. Sans forcément parler de redoublement, on pourrait imaginer que certains élèves passent

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, P173.

<sup>21</sup> *Ibid.*, p168.

<sup>22</sup> Entretien avec Jean-Paul Delahaye diffusé sur le site du Café pédagogique à cette adresse : [http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/analyses\\_79\\_accueil.aspx](http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/analyses_79_accueil.aspx)  
Jean-Paul Delahaye est l'auteur de l'ouvrage *Le collège unique, pour quoi faire ? Les élèves en difficulté au cœur de la question*, Pars, Retz, 2006.

une année supplémentaire au collège pour leur permettre d'affirmer leurs acquisitions. Des expériences de ce type d'allongement de la classe de 6<sup>e</sup> en deux ans ont montré qu'elles étaient pertinentes pour un certain nombre d'élèves.

➤ ***La formation des enseignants***

Cela implique, entre autres, de réformer la formation des enseignants dont on a vu qu'elle est essentiellement axée autour de la discipline plutôt que la pédagogie. Même si de très nombreux enseignants ont petit à petit, au cours de leur expérience, développé une pédagogie adaptée à l'ensemble des élèves, on peut imaginer que s'ils étaient formés dès le départ à l'appréhension de tous les publics, les tensions seraient moins fortes entre leur formation et leurs pratiques.

On constate donc que les positions sur ce qu'il advient de faire de notre collège ne manquent pas d'être contrastées. Elles offrent la possibilité d'un véritable débat public sur cette question, qu'il est urgent de mener aujourd'hui tant l'avenir du collège implique des choix de société, des choix démocratiques.

## Bibliographie

En plus des ouvrages cités dans le corps du texte, voici d'autres références qui peuvent apporter des compléments d'analyse dans ce débat.

- *Le collège : enjeux et débats*, Revue Problèmes politiques et sociaux, n°876, 21 juin 2002, La documentation française.
- Jean-Michel Barreau (coordination), *Dictionnaire des inégalités scolaires*, Collection Pédagogies, ESF, 2007.
- Enquête FSU, Sofres, novembre 2002.
- Antoine Prost, *L'enseignement s'est-il démocratisé ?* PUF, 1986.
- Jean-Paul Delahaye, *Le collège unique pour quoi faire ?* Retz Eds, 2006.
- Jean-Louis Dérouet, *Le collège unique en question*, PUF, 2003.